

## Exposé de Jean Rey sur le Kennedy Round (Juin 1967)

**Légende:** En juin 1967, Jean Rey, membre de la Commission européenne, décrit le rôle joué par la Communauté économique européenne (CEE) lors des négociations tarifaires du Kennedy Round.

**Source:** Bulletin de la Communauté économique européenne. Juin 1967, n° 6. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/expose\\_de\\_jean\\_rey\\_sur\\_le\\_kennedy\\_round\\_juin\\_1967-fr-4bb457a1-3f21-4499-9de2-7d6ee6ebb419.html](http://www.cvce.eu/obj/expose_de_jean_rey_sur_le_kennedy_round_juin_1967-fr-4bb457a1-3f21-4499-9de2-7d6ee6ebb419.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## L'heureuse conclusion du Kennedy round

par M. Jean Rey, membre de la Commission

Les négociations tarifaires et commerciales multilatérales connues sous le nom de Kennedy round se sont conclues avec succès à Genève dans la nuit du 15 au 16 mai 1967. Aboutissement de trois années d'efforts, elles ont constitué tout d'abord, pour les six pays membres de la Communauté, un travail d'équipe particulièrement remarquable, resserrant les liens entre eux et permettant, toujours dans une très bonne atmosphère de confiance dont je puis témoigner, de dégager une unité de vues qui a frappé nos partenaires.

L'ensemble des résultats de cette gigantesque négociation sont analysés par ailleurs. En ce qui concerne la Communauté, ils auront pour effet de réduire d'environ 35 % le niveau du tarif douanier commun pour les produits industriels, cette réduction, allant jusqu'à 50 % pour certains produits comme les voitures automobiles et ceci également à l'égard des Etats-Unis, sous la pression de la Communauté. En outre, le Kennedy round aura pour effet d'ouvrir plus largement la Communauté aux marchés d'autres pays européens notamment, et de faire reconnaître aux pays tiers certains éléments essentiels de la politique agricole commune.

Sur ce dernier point cependant, les résultats de la négociation sont plus modestes et il faut, d'un point de vue communautaire, le regretter. La Communauté en effet n'a pas réussi à faire prévaloir ses propositions en matière d'organisation des marchés mondiaux des principaux produits agricoles, accord mondial pour les céréales, la viande, les produits laitiers. Les esprits n'y étaient sans doute pas assez préparés. Cependant il faut considérer qu'il ne s'agit là que d'un retard et qu'il faudra bientôt revenir, après des mesures remédiant à des difficultés immédiates, à des projets d'aménagement définitif en ce domaine.

Si, même sur le plan industriel, les résultats peuvent parfois apparaître moindres que ce que l'on avait pu espérer - l'hypothèse de départ ayant été en effet une réduction tarifaire linéaire de 50 % - il faut d'une part considérer que les espérances qui ont dû être abandonnées en cours de route sont bien moindres que lors des précédentes négociations, d'autre part que les concessions qui ont été accordées portent sur des échanges d'une importance considérable - 40 milliards de dollars environ - et intéressent des produits, comme les produits chimiques ou l'acier, qui ont donné lieu à des discussions très difficiles pour aboutir à des accords remarquables. Si l'on tient compte du fait que, pour l'ensemble des négociations, s'affrontaient non pas seulement les deux grands partenaires, Etats-Unis et Communauté (et l'on a peut-être trop insisté dans la presse sur leur dialogue), mais plus de quarante parties intéressées, on peut affirmer que la conclusion heureuse de ces années de discussions constitue un grand événement. Il a du reste été salué comme tel non seulement par les milieux économiques directement intéressés, mais aussi par le grand public, et il est particulièrement significatif de relever l'attention apportée par les populations de nos pays, jusque dans leurs couches les plus modestes, à ces négociations, du point de vue des intérêts nationaux comme des intérêts de la Communauté.

Si la réduction des tarifs à l'égard des pays extra-européens a pu être obtenue, il était important, du point de vue de la Communauté, de diminuer le montant des barrières douanières entre pays européens, et sur ce point les résultats sont considérables. En 1963, le Conseil de la CEE était convenu de pousser la construction communautaire autour de deux «piliers» à l'intérieur, les organisations des marchés agricoles et la politique agricole commune, à l'extérieur l'abaissement des barrières. Parmi les Six, certains étaient plus attachés au premier de ces objectifs, d'autres au deuxième. Mais l'engagement selon lequel la Communauté ferait avancer de pair les négociations pour les deux problèmes a été tenu, et cela constitue un double succès.

Il faut également souligner que, sur le plan agricole, un accord est intervenu, sur le prix de base maximum et minimum du blé, et qu'une aide alimentaire aux pays en voie de développement est prévue, de 4,5 millions de tonnes métriques par an; que, pour les produits tropicaux, certains pays développés ont offert des réductions tarifaires substantielles, dont certaines feront l'objet d'une application immédiate; que l'accord s'est fait sur la nécessité de mesures communes permettant de supprimer au mieux les régimes de préférences; que les efforts seront poursuivis pour que les concessions aux pays en voie de développement fassent l'objet d'application anticipée.

Les pays développés participants ont dit leur intention de continuer à rechercher dans quelle mesure ils pourraient élargir l'accès à leurs marchés de tels produits exportés par des pays en voie de développement et présentant des caractéristiques particulières.

Le Kennedy round n'a pas il est vrai toujours donné satisfaction aux revendications des pays en voie de développement (stabilisation des cours des matières premières, suppression de certaines taxes internes etc.) et l'ensemble des questions commerciales de ces pays devra être repris prochainement, dans le cadre du GATT comme dans celui de l'UNCTAD. Cependant on peut affirmer, comme l'a souligné M. Wyndham White, directeur général du GATT, que toutes les parties contractantes pourront tirer un bénéfice du Kennedy round.

Il reste également beaucoup à faire en ce qui concerne des points de détail qui découlent de l'ensemble des négociations. Les résultats de ces dernières devront également être repris dans les instruments juridiques et ce n'est que lorsque les participants auront accompli toutes les formalités juridiques ou constitutionnelles nécessaires que les résultats détaillés des négociations seront entièrement reconnus.

Il est inutile de rappeler les discussions de plus en plus serrées des derniers mois, et le caractère de «marathon» des dernières semaines et des derniers jours. Si le succès final de la négociation dépendait d'un accord entre les pays industrialisés, et plus précisément des dernières concessions que pouvaient s'échanger mutuellement la CEE, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de l'accord entre la CEE et les pays scandinaves, de l'acceptation par le Japon et par la Grande-Bretagne du relèvement du prix international pour le blé, toutes ces conditions ont été réunies durant la dernière journée de négociation, chacun devant réaliser un effort dans un domaine différent : la Communauté a dû accepter une augmentation du volume de l'aide alimentaire et faire quelques concessions supplémentaires aux Américains pour le tabac, les cigarettes et le suif, les Etats-Unis devaient assouplir leur position sur les produits chimiques, le Royaume-Uni devait accepter la réduction des droits spécifiques sur les produits sidérurgiques.

Ce «paquet» a permis finalement l'aboutissement de la négociation.

La Communauté a pu dépasser le plafond, antérieurement fixé, de 4 millions de tonnes pour l'aide alimentaire, et réussi à convaincre les Américains de l'impossibilité de faire des réductions sur les matières grasses. Les Etats-Unis firent la presque totalité du chemin qui leur était demandé sur les produits chimiques. Le Royaume-Uni accepta finalement de diminuer les droits spécifiques sur l'acier au même titre que les droits ad valorem. Ainsi la voie de l'accord était ouverte. Entre-temps, la Communauté avait résolu les dernières difficultés avec les pays scandinaves, en améliorant son offre au Danemark pour les bovins, à la Norvège pour les filets de poisson, aux pays nordiques en général pour le papier.

Des problèmes très importants avaient fait déjà l'objet d'un accord les mois précédents, notamment celui des textiles de coton, pour lesquels l'accord a été lié à une prorogation de trois ans de l'arrangement international à long terme, celui de la nomenclature tarifaire, en ce qui concerne les produits industriels et notamment le secteur de la mécanique, pour lesquels la réduction douanière de 50 % était acquise, sauf exception. Les accords obtenus les derniers jours ont permis de compléter les succès de ces difficiles négociations et, malgré quelques retraits de concessions de la part des pays nordiques, de réaliser l'accord global.

Sur le plan politique, le Kennedy round a représenté un élément d'une importance exceptionnelle pour la cohésion de la Communauté: pour la première fois, la CEE est apparue vis-à-vis des pays tiers comme un ensemble unique, représenté par un seul négociateur, négociant avec une position commune.

Pour la première fois également, la Communauté a négocié à égalité avec la plus grande puissance économique du monde. Certes, en bien des domaines la Communauté est loin d'être l'égale des Etats-Unis. Sur le plan du commerce extérieur toutefois, elle l'est, parce que c'est dans ce domaine que l'intégration économique européenne est largement réalisée.

Le succès du Kennedy round constitue un affermissement considérable de la Communauté, à l'intérieur

comme vis-à-vis du reste du monde; il est une raison d'espérer qu'en même temps qu'elle réalisera intégralement le traité de Rome, la Communauté trouvera le chemin de l'unité de l'Europe, gage et instrument d'un équilibre mondial pacifique.